

# DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

---

Programme de la formation de base diversifiée

Informatique

PRÉSENTATION ASSISTÉE

INF-5078-2

Septembre 2016

## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	1
<b>Contenu de l'évaluation</b> .....	2
<b>Précisions sur le contenu de l'évaluation</b> .....	3
Les critères d'évaluation .....	3
La maîtrise des connaissances .....	4
La pondération .....	4
Les savoirs .....	5
<b>Spécifications des instruments d'évaluation</b> .....	6
L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée.....	6
La composition de l'épreuve .....	6
Les outils de collecte de données.....	6
Le matériel autorisé.....	6
Les outils de jugement.....	7
Le seuil de réussite .....	7
La reprise .....	7

## Introduction

La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, et ne peut en aucun cas les remplacer lors de la planification des activités d'enseignement.

Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées après le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sont prescrites. Par conséquent, ce sont les documents de référence servant à l'élaboration de toute épreuve, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Les DDE permettent ainsi de préparer des épreuves en versions équivalentes et valides à l'échelle provinciale<sup>1</sup>.

Par ailleurs, comme le précise la Politique d'évaluation des apprentissages, il est essentiel que l'adulte sache ce sur quoi il sera évalué et ce qu'on attend de lui<sup>2</sup>. Les DDE et les grilles d'évaluation à interprétation critérielle (présentes dans les instruments d'évaluation) pourraient être utilisées à cette fin.

- 
1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 55.
  2. *Ibid.*, p. 11.

## Contenu de l'évaluation

Renseignements généraux	
<p><b>Domaines généraux de formation<sup>3</sup></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientation et entrepreneuriat</li> <li>• Médias</li> </ul> <p><b>Domaine d'apprentissage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mathématique, science et technologie</li> </ul> <p><b>Familles de situations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Information               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer en utilisant les services informatisés</li> <li>- Communiquer dans le respect en utilisant les conventions propres au média</li> </ul> </li> <li>• Création               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer en utilisant correctement les fonctions appropriées</li> </ul> </li> <li>• Pensée critique               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poser un regard critique sur les outils de communication informatisés en appliquant des critères d'appréciation</li> <li>- Évaluer sa production en se fixant des normes de qualité</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Programme d'études</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Informatique</li> </ul> <p><b>Cours</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation assistée</li> </ul>
Éléments essentiels visés par l'évaluation	
<p><b>Compétences disciplinaires</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Interagir dans un environnement informatique</li> <li>2. Produire des documents informatisés</li> <li>3. Adopter des comportements éthiques, critiques et sécuritaires</li> </ol>	<p><b>Catégories de savoirs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définitions et propriétés des principaux concepts liés à la présentation assistée</li> <li>• Rôles du présentateur et de la présentation</li> <li>• Contextes d'utilisation de la présentation assistée par ordinateur</li> <li>• Règles de composition de l'image</li> <li>• Vocabulaire usuel relatif aux logiciels de présentation assistée</li> <li>• Création d'une diapositive</li> <li>• Mise en forme d'une présentation</li> <li>• Intégration de l'interaction dans une présentation</li> <li>• Enregistrement, exportation et impression du diaporama</li> </ul>
Critères d'évaluation	
<p><b>Critère d'évaluation de la compétence 1</b></p> <p>1.1 Application judicieuse des critères d'appréciation</p> <p><b>Critères d'évaluation de la compétence 2</b></p> <p>2.1 Planification rigoureuse de la production</p> <p>2.2 Mise en forme appropriée au type de document</p> <p>2.3 Mise en application des outils et fonctionnalités appropriés</p> <p>2.4 Respect rigoureux des contraintes identifiées</p> <p>2.5 Présentation adéquate des informations en fonction du contexte</p> <p><b>Critère d'évaluation de la compétence 3</b></p> <p>3.1 Communication adéquate en utilisant les conventions propres au média</p>	<p><b>Maîtrise des connaissances</b></p> <p>La maîtrise des connaissances suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation des compétences.</p>

3. Les domaines généraux de formation indiqués sont ceux qui ont été ciblés pour ce cours dans le programme d'études. Toutefois, la personne qui conçoit l'épreuve peut exploiter d'autres domaines généraux de formation.

## Précisions sur le contenu de l'évaluation

### Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux présentés dans le cours.

Le premier aspect du critère 3.1 (relativement au respect des droits d'auteur) est peu ou pas mesuré par l'épreuve. Pour porter un jugement sur cet aspect du critère, l'enseignante ou l'enseignant observera plutôt l'adulte en classe. Évidemment, toute observation qui pourrait être faite au cours de l'épreuve serait également prise en compte<sup>4</sup>.

### Précisions sur les critères d'évaluation

#### **1.1 Application judicieuse des critères d'appréciation**

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à distinguer l'essentiel de l'accessoire et à choisir l'application et ses options, en fonction du besoin de communication.

#### **2.1 Planification rigoureuse de la production**

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à déterminer les étapes nécessaires à la réalisation du document.

#### **2.2 Mise en forme appropriée au type de document**

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à appliquer une variété d'éléments de mise en forme appropriés aux différentes composantes d'une présentation multimédia.

#### **2.3 Mise en application des outils et fonctionnalités appropriés**

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à utiliser les commandes et les fonctions relatives à la création d'une présentation multimédia.

#### **2.4 Respect rigoureux des contraintes identifiées**

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à présenter un document qui tient compte des exigences propres à la tâche et des normes de qualité qui s'y rapportent.

#### **2.5 Présentation adéquate des informations en fonction du contexte**

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à ajuster sa communication au public cible.

#### **3.1 Communication adéquate en utilisant les conventions propres au média**

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à poser des actions qui témoignent de son respect des droits d'auteur et à présenter un message éthique.

---

4. Puisque ce critère est mesuré à des fins de sanction, l'enseignante ou l'enseignant doit porter un jugement sur la capacité de l'adulte **au terme du cours**. La note accordée ne doit pas correspondre à une compilation de mesures prises à différents moments du cours.

### La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que les compétences, à l'aide des tâches liées aux critères d'évaluation.

### La pondération

La pondération des compétences est établie en fonction de l'importance relative accordée à chacune d'entre elles dans le cours. La répartition des points s'effectue comme suit :

Compétence 1 « Interagir dans un environnement informatique » : 5 %

Compétence 2 « Produire des documents informatisés » : 85 %

Compétence 3 « Adopter des comportements éthiques, critiques et sécuritaires » : 10 %

La pondération des critères d'évaluation est inscrite dans les outils de jugement fournis dans le *Guide de correction et d'évaluation*. L'adulte doit connaître les critères à partir desquels il est évalué et la pondération accordée à chacun d'eux.

## Les savoirs

Le tableau suivant présente les savoirs sélectionnés pour l'épreuve parmi ceux qui sont prescrits pour le cours. Cependant, dans un contexte particulier, notamment quand une application n'offre pas les outils et les commandes nécessaires à l'atteinte de tous ces savoirs, il est possible de remplacer les savoirs manquants par d'autres équivalents.

L'épreuve doit nécessiter la mobilisation d'un échantillon représentatif des savoirs de chaque catégorie du tableau.

**Contenu disciplinaire**

Catégories de savoirs	Savoirs
<b>Définitions et propriétés des principaux concepts liés à la présentation assistée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diapositive et diaporama</li> <li>• Modèles de mise en page</li> <li>• Objets</li> <li>• Masques</li> <li>• Transitions</li> <li>• Animations</li> <li>• Grille</li> <li>• Minutage et ligne de temps</li> <li>• Commentaires</li> <li>• Modes d'affichage (plan, diapositives, prévisualisation du diaporama)</li> </ul>
<b>Rôles du présentateur et de la présentation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentateur-lecteur</li> <li>• Présentateur-animateur</li> <li>• Présentation linéaire, non linéaire, interactive</li> <li>• Présentation sans présentateur</li> <li>• Présentation à l'ordinateur, au projecteur, au tableau blanc numérique</li> </ul>
<b>Contextes d'utilisation de la présentation assistée par ordinateur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contextes où l'utilisation d'une présentation peut être pertinente</li> <li>• Contextes où l'utilisation de masques peut être pertinente</li> <li>• Contextes où l'utilisation de modèles peut être pertinente</li> </ul>
<b>Règles de composition de l'image</b>	
<b>Création d'une diapositive</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insérer des objets</li> <li>• Définir l'ordre de superposition des objets</li> <li>• Ajouter des commentaires</li> </ul>
<b>Mise en forme d'une présentation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser des modèles de mise en page</li> <li>• Modifier la mise en page d'une diapositive</li> <li>• Changer le jeu de couleurs d'un diaporama</li> <li>• Créer des masques de diapositives</li> <li>• Déplacer des diapositives</li> </ul>
<b>Intégration de l'interaction dans une présentation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choisir les options de visionnement de la présentation</li> <li>• Changer les paramètres d'animation des objets</li> <li>• Changer les paramètres de transition entre les diapositives</li> <li>• Créer des liens entre des diapositives ou d'autres ressources (site Web, document)</li> <li>• Utiliser le minutage pour les animations et les transitions</li> </ul>
<b>Enregistrement, exportation et impression du diaporama</b>	

## Spécifications des instruments d'évaluation

L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée

L'épreuve est administrée en une séance d'évaluation. L'adulte gère lui-même le temps mis à sa disposition.

Durée : 180 minutes

La composition de l'épreuve

La tâche consiste à produire un document à l'aide d'une application de présentation assistée<sup>5</sup>.

Les outils de collecte de données

- Le *Cahier de l'adulte*
- La production de l'adulte (document informatisé)
- Les feuilles imprimées, le cas échéant

Le matériel autorisé

- Support informatique (ordinateur ou autre) relié à Internet, sur lequel est installée l'application de présentation assistée\*
- Imprimante reliée au support informatique
- Support amovible (ou espace de stockage), sur lequel sont installés les fichiers nécessaires à la production, le cas échéant
- Notes de cours personnelles de l'adulte
- Tout document de référence, sur support papier ou électronique

\* Matériel nécessaire

---

5. Ce cours porte sur l'utilisation d'une application de présentation assistée. Il revient à l'établissement de choisir l'application, dans la mesure où celle-ci permet d'explorer la majorité des savoirs du cours.



### Les outils de jugement

Pour l'évaluation des compétences « Interagir dans un environnement informatique », « Produire des documents informatisés » et « Adopter des comportements éthiques, critiques et sécuritaires », la grille d'évaluation à interprétation critérielle (une pour chaque compétence) est l'outil que l'enseignante ou l'enseignant utilise pour porter un jugement. L'interprétation critérielle consiste à comparer les données recueillies avec ce qui est attendu de l'adulte<sup>6</sup>. Les grilles sont annexées au *Guide de correction et d'évaluation* et comportent l'échelle d'appréciation suivante :

- Excellent
- Très bien
- Bien
- Faible
- Très faible

Une liste de vérification peut être fournie à l'enseignante ou à l'enseignant pour faciliter l'utilisation des grilles d'évaluation à interprétation critérielle. Elle se trouve dans le *Guide de correction et d'évaluation*.

### Le seuil de réussite

Le seuil de réussite est de 60 %.

### La reprise

L'épreuve est reprise en entier.

---

6. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 34.

**Éducation  
et Enseignement  
supérieur**

**Québec** 